

Rémunération des élus	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire : David McKay (incluant la MRC) de janvier à décembre	14 903 \$	7 144 \$
Conseillère # 1 : Nathalie Lanthier de janvier à décembre	3 166 \$	1 418 \$
Conseillère # 2 : Mélissa Morin de janvier à décembre	3 376 \$	1 418 \$
Conseillère # 3 : Kim Jones de janvier à décembre	3 196 \$	1 418 \$
Conseiller # 4 : Paul Gauthier de janvier à décembre	3 346 \$	1 418 \$
Conseiller # 5 : Danny Raymond de janvier à décembre	3 256 \$	1 418 \$
Conseillère # 6 : Marie-T. Dupont de janvier à décembre	3 286 \$	1 418 \$

L’auditeur, la firme de comptables BCGO, indique dans son rapport que les états financiers à l’exception du fait que la municipalité n’a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L’année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations importantes visant à améliorer les infrastructures municipales, à soutenir les services publics et à bonifier la qualité de vie des citoyens.

Tout d’abord, la Municipalité a procédé à la réfection du parc informatique afin d’assurer la sécurité informatique et de moderniser les équipements technologiques. Cette mise à niveau permet désormais d’accroître la fiabilité du système et d’assurer une meilleure efficacité du travail administratif.

Des travaux de réfection de la galerie de l’hôtel de ville ont également été réalisés. Celle-ci a été reconstruite avec des matériaux durables et faciles d’entretien, ce qui permettra de réduire les coûts d’entretien à long terme tout en améliorant l’apparence et la sécurité du bâtiment.

Afin d’améliorer les interventions d’urgence, la Municipalité a fait l’acquisition de nouvelles pinces de désincarcération pour le service de sécurité incendie. Ces équipements modernes permettront d’intervenir plus rapidement et efficacement lors d’accidents de la route.

Dans le but de soutenir les opérations de voirie et d’entretien hivernal, plusieurs achats d’équipements lourds ont été effectués, notamment deux camions de déneigement, un tracteur ainsi qu’un camion chargeur sur roues.